

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02141

Numéro SIREN : 889 607 362

Nom ou dénomination : A&J

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2024 sous le numéro de dépôt 8134

8134

A & J
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 4 avenue du Général De Gaulle
06500 MENTON

RCS NICE 889 607 326

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 30 JUIN 2023

Le 30 Juin 2022, à Menton,
Monsieur Jérôme RIGAUD,
Demeurant 1573 Corniche des Serres de la Madone 06500 Menton,

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 10 euros composant le capital social de la Société
A & J,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seule gérant de la Société, Monsieur Jérôme RIGAUD associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et a établi le rapport sur la situation financière sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, ayant pris connaissance du rapport sur la situation financière relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, lesdits comptes se soldant par une perte de -89.336 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport sur la situation financière.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -89.336 euros de la manière suivante :

JR

ORIGINE

Résultat net perte -89.336 euros

AFFECTATION

Report à nouveau -89.336 euros

TOTAL AFFECTE -89.336 euros

Après cette affectation, le montant du poste « Report à nouveau » passe de -17.959 euros à -107.295.

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et qu'ils n'ont pas été reconstitués.

L'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué lors du précédent exercice.

TROISIEME DECISION :

L'associé unique ratifie la rémunération brute de 5.000 euros allouée au gérant au titre de l'exercice écoulé et la prise en charge par la Société de ses cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



Jérôme RIGAUD
Gérant Associé unique

A & J
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 4 avenue du Général De Gaulle
06500 MENTON

RCS NICE 889 607 326

RAPPORT SPECIAL
A l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

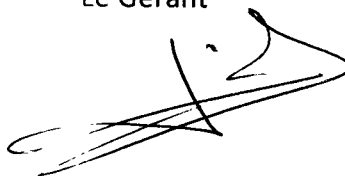
Monsieur,

En application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance la convention intervenue au cours de l'exercice écoulé :

1 COMPTE COURANT :

Le compte courant de Monsieur Jérôme RIGAUD s'établit au 31 décembre 2022 à 22,48 euros et n'est pas productif d'intérêt.

Certifié conforme
Le Gérant



A & J
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 4 avenue du Général de Gaulle
06500 MENTON

RCS NICE 889 607 362

RAPPORT DU 30 JUIN 2023 SUR LA SITUATION FINANCIERE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Monsieur Jérôme RIGAUD, associé unique et Gérant de la Société A & J, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, établi le présent rapport sur la situation financière sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS
DE L'EXERCICE ECOULE

Pour satisfaire aux dispositions légales, nous vous précisons qu'aucune activité n'a été déployée en matière de recherche et développement durant l'exercice écoulé.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE
ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société poursuit son développement normal.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Par application de l'article L.223-6 du Code du Commerce, nous vous précisons, d'une part, que notre société n'a pris au cours de l'exercice écoulé aucune participation dans le capital d'une autre société, et d'autre part, qu'elle ne s'est assuré le contrôle d'aucune société.

La société ne possède pas de filiale et ne contrôle aucune société.

Jn

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 248.087 euros.
- le total des produits d'exploitation s'élève à 252.288 euros.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 347.912 euros.
- le résultat d'exploitation ressort à -95.624 euros.
- le montant des traitements et salaires s'élève à 140.574 euros.
- le montant des charges sociales s'élève à 31.123 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -1.018 euros et des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par une perte de -89.336 euros.

Au 31 Décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 25.769 euros.

Le montant des dettes s'élevait à 132.064 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -89.336 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat net perte	-89.336 euros
--------------------	---------------

AFFECTATION

Report à nouveau	-89.336 euros
------------------	---------------

TOTAL AFFECTE	-89.336 euros
----------------------	----------------------

Après cette affectation, le montant du poste « Report à nouveau » passe de -17.959 euros à -107.295.

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et qu'ils n'ont pas été reconstitués.

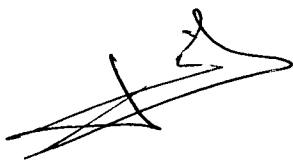
L'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué lors du précédent exercice.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Fait à Menton
Le 13 Juin 2023.

Jérôme RIGAUD
Gérant Associé Unique



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A & J</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>4 AVENUE GENERAL DE GAULLE 06500 MENTON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>15</u>			
Numéro SIRET* <u>88960736200015</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le. <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	AC	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 092
		Autres créances (3)	BZ	CA	612
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	22 065
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	25 769	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	25 769	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL A & J

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-17 959
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-89 336
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	-106 295
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 466
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 853
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 533
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	24 190
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	132 064
	TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	25 769
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	132 064
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.P.	EH	10 466

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL A & J										Néant ☐ *		
Exercice N												
France												
Exportations et livraisons intracommunautaires												
Total												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	24 410	FB		FC	24 410			
	Production vendue	{	biens *	FD	211 875	FE		FF	211 875			
			services *	FG	801	FH		FI	11 801			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	248 087	FK		FL	248 087			
	Production stockée *							FM				
	Production immobilisée *							FN				
	Subventions d'exploitation							FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges *							FP	4 198			
	Autres Produits (1) (11)							FQ	4			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	252 288			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	16 490			
	Variation de stocks (marchandises) *							FT	5 242			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	63 946			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV	469			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	84 289			
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	5 402			
	Salaires et traitements *							FY	140 574			
	Charges sociales (10)							FZ	31 123			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2° al 3) indique dans la case HS) *				HS		GA	375		
			- dotations aux provisions						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)							GE	2			
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	347 912				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
	Total des produits financiers (V)							GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1 018			
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
	Total des charges financières (VI)							GU	1 018			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)												
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)												
-96 642												

Désignation de l'entreprise <u>SARL A & J</u>										Néant ☐ *																												
										Exercice N																												
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	9 226																											
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB																												
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC																												
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	9 226																											
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 165																											
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	100																											
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	655																											
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 920																											
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	7 307																											
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ																												
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK																												
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	261 515																											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	350 850																											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	-89 336																											
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO																												
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY																												
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG	9 226																											
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP																											
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ																											
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH	1 165																										
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									IJ																											
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									IK																											
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									IX																											
	(9)	Dont transfert de charges									RC																											
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS A5)									RD																											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	4 198																										
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2																											
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9									A3																											
		dont cotisations facultatives Madelin A7									A4																											
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																																				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th></th> <th></th> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">REGUL ANTERIEURES</td> <td>1 165</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">REGUL ANTERIEURES</td> <td></td> <td>9 226</td> </tr> <tr> <td colspan="2">VCEAC</td> <td>100</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">DAP EXCEPT</td> <td>655</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>												Exercice N				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	REGUL ANTERIEURES		1 165		REGUL ANTERIEURES			9 226	VCEAC		100		DAP EXCEPT		655				
		Exercice N																																				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																																			
REGUL ANTERIEURES		1 165																																				
REGUL ANTERIEURES			9 226																																			
VCEAC		100																																				
DAP EXCEPT		655																																				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th></th> <th></th> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Ecart de règlement</td> <td>288</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Ecart de règlement</td> <td>45</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Ecart de règlement</td> <td>832</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Ecart de règlement PRODUITS EXCEPT EXO ANTERIEURS</td> <td></td> <td>192</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Ecart de règlement</td> <td></td> <td>22</td> </tr> </tbody> </table>												Exercice N				Charges antérieures	Produits antérieurs	Ecart de règlement		288		Ecart de règlement		45		Ecart de règlement		832		Ecart de règlement PRODUITS EXCEPT EXO ANTERIEURS			192	Ecart de règlement			22
		Exercice N																																				
		Charges antérieures	Produits antérieurs																																			
Ecart de règlement		288																																				
Ecart de règlement		45																																				
Ecart de règlement		832																																				
Ecart de règlement PRODUITS EXCEPT EXO ANTERIEURS			192																																			
Ecart de règlement			22																																			

Désignation de l'entreprise										SARL A & J										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations							
														Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
														2			3				
INCORP	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD		KE		KF						
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9		]		KJ		KK		KL							
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1		]		KM		KN		KO							
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions		[Dont Composants		M2		]		KP		KQ		KR							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3		]		KS	1 000	KT		KU							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV		KW		KX							
		Matériel de transport *								KY		KZ		LA							
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	499	LC		LD							
		Emballages récupérables et divers *								LE		LF		LG							
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes								LK		LL		LM								
	TOTAL III								LN	1 499	LO		LP								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T								
	Autres participations								8U		8V		8W								
	Autres titres immobilisés								1P		1R		1S								
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	30 000	1U		1V								
	TOTAL IV								LQ	30 000	LR		LS								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	31 499	ØH		ØJ									
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
										par virements de poste à poste				par cessions, aliénations ou mises hors service ou mise en équivalence				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice			
										1				2				3			
INCORP	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO		LV		LW		1X				
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF					
		Inst gales, agencés et am. des constructions								IS		MG		MH		MI					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT		MJ	1 000	MK		ML					
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst gales., agencés, aménagements divers								IU		MM		MN		MO					
		Matériel de transport								IV		MP		MQ		MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier								IW		MS	499	MT		MU					
		Emballages récupérables et divers *								IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III										IY		NG	1 499	NH		NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations										IØ		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés										II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E	30 000	2F		2G				
	TOTAL IV										I3		NJ	30 000	NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK	31 499	ØL		ØM					

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A & J						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond aux éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL A & J										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	328	QA	672	QB	1 000	QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	141	QM	358	QN	499	QO						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	469	QV	1 030	QW	1 499	QX						
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	469	ØP	1 030	ØQ	1 499	ØR						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales.agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales.agenc et am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventile (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventile (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventile (NW-NY)	NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP				SR			

Désignation de l'entreprise SARL A & J

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF			
			- financières	UG		UH			
			- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'annexe III au CGI									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL A & J

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	3 092		3 092					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	612		612					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX				VT	3 704	VU	3 704	VV			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	10 466		10 466					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	50 853		50 853						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 456		1 456						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	27 884		27 884						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 511		8 511					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 682		8 682					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	22		22						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	24 190		24 190						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	132 064	VZ	132 064				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 000		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles		499		
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			1 499		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		30 000		
TOTAL			30 000		
TOTAL GENERAL			31 499		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE B	IMMOBILISATIONS	
		par virt
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL	
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL	
CORPORELLES	Terrains	
	Sur sol propre	
	Constructions	
	Sur sol d'autrui	
	Inst. gal. agen. amé. cons	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	
	Inst. gal. agen. amé. divers	
	Autres immos corporelles	
	Matériel de transport	
	Mat. bureau, inform., mobilier	
	Emb. récupérables & divers	
	Immobilisations corporelles en cours	
	Avances et acomptes	
TOTAL		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence	
	Autres participations	
	Autres titres immobilisés	
	Prêts & autres immob. financières	
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

Mutations	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
par cessions		
	1 000	
	499	
	1 499	
	30 000	
	30 000	
	31 499	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissement début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		326	672	1 000	
Autres immobs corporelles Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers		141	358	499	
TOTAL		469	1 030	1 499	
TOTAL GENERAL		469	1 030	1 499	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net à début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciation début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

LOCATIONS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LOCATIONS	
	Valeur d'origine
Autres immobilisations incorporelles	
Terrains	
Constructions	
Inst. matériels et outillages	
Autres immobilisations corporelles	
Immobilisations en cours	
TOTAL	

	à 1 an au plus
Autres immobilisations incorporelles	
Terrains	
Constructions	
Inst. matériels, outillages	
Autres immobilisations corporelles	
Immobilisations en cours	
TOTAL	

REDEVANCES PAYÉES		
Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total

VALEUR RESTANT À PAYER		
à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total

ÉTAT DES STOCKS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	5 241,90		5 241,90	
Matières premières	469,00		469,00	
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	5 710,90		5 710,90	

ACTIF CIRCULANT

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES

ACTIF	IMMOBILISÉ	ACTIF CIRCULANT
		Créances rattachées à des participations
		Prêts (1) (2)
		Autres immobilisations financières
		Clients douteux ou litigieux
		Autres créances clients
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.
		Personnel et comptes rattachés
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux
		Impôts sur les bénéfices
		Etat & autres coll. publiques
		Taxe sur la valeur ajoutée
		Autres impôts, taxes & versements assimilés
		Divers
		Groupe et associés (2)
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)
		Charges constatées d'avance

TOTAUX

Renvois	(1)	(2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)
			- Créances représentatives de titres prêtés
			- Prêts accordés en cours d'exercice
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice

Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
3 092	3 092	
612	612	
3 704	3 704	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	10 466	10 466		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	50 853	50 853		
Personnel & comptes rattachés	1 456	1 456		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	27 884	27 884		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	8 511	8 511		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	8 682	8 682		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	22	22		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	24 190	24 190		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	132 064	132 064		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER	
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	739
Dettes fiscales et sociales	8 473
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	9 212

ENGAGEMENTS

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	Autres	Dirigeants	Sociales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS						
	Autres	Dirigeants	Sociales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

000513 - SARL A & J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	TOTAL		